

ANNEXE II : QUESTIONNAIRE SUR LES ECHANTILLONS ET « CONVENTION DE PREUVE »

Ce document est à remplir par le partenaire **AVANT** la réalisation de la prestation par le laboratoire.
L'annexe II doit être complétée **pour chaque site de prélèvement**.

Coordonnées du Partenaire (obligatoire)

NOM du Partenaire :

Adresse :

Mail :

Coordonnées téléphoniques :

A-ECHANTILLONS

Nom du site et adresse du lieu de prélèvement (si différent) :

Transport des échantillons effectué par : Partenaire Agent du LDA 11 Autre

Nature	Fréquence *	Nombre d'échantillons
Denrée alimentaire		
Contrôle de surface		
Recherche de légionelles		
Eau de consommation : bactériologie		
Eau de consommation : bactériologie et physico-chimie		
Autre :		

**Préciser dans le tableau la fréquence : Hebdomadaire – Mensuelle – Trimestrielle - Annuelle – Autre*

B-CONVENTION DE PREUVE

« Convention de preuve » :

- Adresse postale pour l'envoi du rapport papier (à indiquer si différente de l'adresse du partenaire) :

- Veuillez indiquer les adresses électroniques des destinataires des Rapports d'Essais signés et scannés, auxquels le LDA 11 serait amené à les envoyer par voie dématérialisée en cas d'urgence ou à la demande expresse du partenaire :

-
-

Le partenaire s'engage à signaler au laboratoire tout changement dans les coordonnées indiquées dans le présent document.

Date :

Visa du partenaire :